

leur temps de lutttes et de labeurs, ils auraient des titres certains à la Chambre haute. Ce serait un stimulant vers le travail ; et, pour le vrai mérite, la certitude de pouvoir, par l'étude de la politique et des besoins du pays, arriver infailliblement à être admis à consacrer toute sa vie à une carrière favorite, sans être obligé de subir les inconstances, les ingratitude ou les égarements temporaires du suffrage populaire. Toutes ces positions, ou à-peu-près seraient, en définitive, le partage des membres des Chambres populaires ; mais ils n'y arriveraient que par degrés, par le travail et l'importance des services rendus ; et au lieu d'être la proie de l'intrigue, elles seraient réservées au vrai mérite.

Et les Chambres hautes cesseraient d'être des lieux "*compromettants*" pour l'avenir des hommes supérieurs ; elles seraient réellement les *Chambres hautes* !

L'on comprendra que nous ne faisons ici que quelques suggestions, au courant de la plume, sans avoir la prétention d'offrir un projet élaboré ni un plan mûri. Nous n'avons guère même la prétention de gagner grand nombre d'hommes politiques à notre opinion. Seulement, nous sommes convaincus que ceux qui différeront le plus d'avec nous comprendront, du moins, qu'il est de la plus urgente nécessité d'améliorer la condition de *Nos Chambres hautes*.

Montréal, 25 Décembre 1879.

F. X. A. TRUDEL.

ERRATA.

Quelques erreurs se sont glissées dans l'impression ; ainsi :

Page 38, § 50 : Le régistrateur de St. Hyacinthe n'a pas été destitué. Mais on a injustement partagé son office en lui adjoignant un collègue, dans le but évident de favoriser l'élection de M. Mercier.

Page 81, ligne 3e après Vermont, ajouter : " et la Pennsylvanie."

Page 81, ligne 24e, après Sénateurs, ajouter : " et une assemblée générale ; de plus, chaque Vallée, la Chambre des Sept, la Chambre des quinze ou la Chambre des onze."

Page 88, au bas, 2e avant dernière ligne, retrancher : " et le gouvernement de juillet."

Page 89, ligne 1ère, après constitua, ajouter : " le 14 janvier 1852, c'est-à-dire, plus de dix mois avant l'établissement 2d Empire."